

gistrements en détail, contiennent, entre autres marchandises et en assez grande quantité, des soieries, des rubans, des dentelles, des accessoires de vêtement, des ouvrages de mode, etc.

Nous avons donc, pour tous les tissus de soie en pièce ou ayant reçu une façon complémentaire, une exportation déclarée qui n'est pas de moins de 285 millions et qui peut être estimée à 300 millions.

Il y a plus. La douane ne constate pas et ne peut pas constater la sortie de ces mêmes tissus en pièce ou confectionnés que les voyageurs emportent à l'étranger avec eux ou dans leurs bagages. L'exportation occulte a une importance qui déconcerte, et les gens qui sont le plus au courant de ce mouvement assurent que les suppositions les plus larges seront toujours dépassées. Rien que pour les tulles et les dentelles de soie, un des premiers fabricants de Calais nous exprimait l'avis que, pour une exportation qu'il estimait à 57 millions, il n'avait été déclaré en douane que pour 37 millions. On admet, à Saint-Étienne, que l'exportation des rubans est de 60 ou 62 millions, tandis qu'il n'en a été enregistré directement que pour 25 millions (moyenne des dernières années). Notre exportation de vêtements de soie pour femme est, dit-on, trois ou quatre fois plus élevée qu'il ne le paraît (23). Nous ferons en outre la remarque que la production des seules étoffes de soie à Lyon, en Picardie, à Roubaix, etc., est de 402 millions environ et que leur exportation déclarée est de 174 millions, soit de 43

---

(19) La confection des vêtements de femme, organisée industriellement, est une manufacture très active qui représente en valeur plus de 200 millions et qui a une nombreuse clientèle à l'étranger.